

Nous étions réunis ce mardi 9 avril en CSAL afin que soient présentés aux organisations syndicales :

- l'approbation des PV des séances de 2023 ;
- la présentation du rapport d'activité 2023 de la Dircofi Nord ;
- les orientations 2024 de la Dircofi Nord ;
- les prévisions budgétaires 2024 ;
- le plan de transition environnementale de la Dircofi Nord ;
- les questions diverses.

Solidaires Finances Publiques a lu en début de séance une liminaire dont vous pourrez prendre connaissance en pièce-jointe.

En réponse aux deux liminaires syndicales, la direction a tout d'abord précisé que :

- Au sujet des résultats du contrôle fiscal, la direction estime que les résultats de 2023 restent très honorables. Selon elle, ceux des années exceptionnelles comme 2015 ont été boostés par les résultats du service de traitement des déclarations rectificatives (STDR).
- L'aspect recouvrement sera le nerf de la guerre au titre de l'année 2024.
- Sur l'indicateur CF51 mesurant la programmation issue de l'IA, la Dircofi Nord a enregistré un taux de 53 % correspondant à 350 affaires en 2023. La direction regrette toutefois que cet indicateur se mesure à partir des fiches programmées alors qu'il serait plus pertinent de mesurer les affaires engagées.

Approbation des PV des séances de 2023

Les procès-verbaux des séances des 25 janvier, 28 février, 11 mai, et 19 juin 2023 n'ont fait l'objet d'aucune observation particulière. Aussi, ils ont été soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

Présentation du rapport d'activité 2023 de la Dircofi Nord

Vos élus **Solidaires Finances Publiques** ont interrogé la direction sur divers points présentés dans le rapport transmis et la direction a apporté les réponses suivantes :

– Sur les données relatives au temps de travail

Nous avons souhaité connaître la répartition par sexe et par grade, des agents en temps partiel afin d'observer notamment l'impact sur la notion d'égalité homme/femme et de déterminer le temps partiel subi. La direction n'avait pas de réponse immédiate à communiquer aux O.S..

– Au sujet du nombre moyen de jours hebdomadaires télétravaillés par agent

Selon la direction, la grande majorité des agents ont sollicité et obtenu en moyenne 2 jours de télétravail par semaine. Par ailleurs, pour les missions éligibles au télé-travail, aucun refus n'aurait été porté à sa connaissance.

– Sur l'aspect sécurité des agents

S'agissant de la mise en place des smartphones avec boutons d'alertes, la direction a informé que cette dernière figurait dans le rapport d'activité, quand bien même il s'agissait d'une annonce gouvernementale de 2023 et que leur mise à disposition effective n'interviendrait qu'en 2024.

Lors du prochain collège des chefs de service, les modalités pratiques d'utilisation desdits smartphones seront explicités aux chefs de brigade, qui les remettront en main propre aux agents lors d'une réunion de brigade, à laquelle participera la DISI afin de répondre aux éventuelles questions techniques.

Seuls les agents pouvant être exposés dans le cadre de leurs missions à un danger grave et imminent seront dotés du système d'alerte avec géolocalisation afin d'exercer leurs missions de contrôle fiscal sur le terrain avec une sécurité accrue. Ces Smartphones ont d'ores et déjà été livrés aux services informatiques en décembre 2023 et leur déploiement est prévu au cours du premier semestre 2024.

– Sur le recrutement au choix

Concernant le recrutement «au choix» des contrôleurs, la direction se dit satisfaite de cette nouvelle expérience, qui lui permettrait de recruter des agents plus expérimentés, et, selon elle, rapidement opérationnels dans leurs fonctions. Il nous a été précisé que les futurs recrutements tiendront compte notamment des besoins en termes de programmation.

Par ailleurs, elle rappelle que les agents issus de filières différentes du contrôle fiscal peuvent préalablement solliciter des postes en direction, puis postuler sur les postes ouverts à la Dircofi Nord.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, le recrutement au choix met à mal le statut de la fonction publique, en remettant en cause la mobilité des agents qui reposait sur l'ancienneté, en tenant compte des priorités. Ce critère, certes simple dans son principe, a le grand mérite d'être objectif!

Ce type de recrutement écarte de facto les Organisations Syndicales lors de la sélection d'agents, qui sous couvert de critères supposés objectifs, est en fait totalement subjectif. D'une manière générale, les représentants élus du personnel ne peuvent plus veiller au respect des règles de mutation à travers les CAP locales, désormais disparues.

Nous souhaitons que tous les agents qui souhaitent intégrer la Dircofi Nord, puissent le faire, sans entrave, et bénéficier à leur arrivée d'une formation adéquate qui leur permettra d'assurer les missions spécifiques de contrôle fiscal.

– Arrivée de nombreux agents en première affectation

S'agissant de l'arrivée d'agents en première affectation, la direction a indiqué que le nombre important de JAPA de tout grade ne pose aucune difficulté et coïncide avec le renouvellement des cadres suite aux nombreux départs en retraite.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, l'arrivée de plus de 50 % de JAPA dans l'ensemble des nouveaux entrants peut représenter une aubaine (nouveaux profils, rajeunissement des effectifs), mais implique des besoins accrus en formation et un accompagnement spécifique pour ces derniers.

– Au sujet de la formation professionnelle

Solidaires Finances Publiques a fait observer une baisse conséquente des heures de formation dispensées par les agents de la Dircofi Nord à destination des autres directions avec en parallèle, une hausse de l'offre et des heures de formation dispensées en interne à la DIRCOFI Nord.

La direction a confirmé le changement de cap; par ce choix, elle entend recentrer et capitaliser la formation en interne. La DIRCOFI continue de participer à l'effort de formation, mais souhaite que cet effort soit partagé avec les DDFIP ou DRFIP, notamment par la constitution de binômes mixte.

– Sur la mise en place des consultants

Interpellée sur l'effectivité des activités de consultants, la direction a rappelé que sur les 4 emplois de consultants créés en 2023, 2 demeurent vacants à ce jour. Pour rappel, le consultant TVA et taxes douanières exerce ses missions en direction. Le poste de consultant financier en direction est toujours vacant. Sur les 2 postes de consultant international, un seul est pourvu, localisé à la BV24. La direction espère combler les vacances d'emplois selon les profils qui se proposeront en 2024.

– Au sujet de la baisse de la programmation d'origine PCE

Le constat est national, les fiche d'origine PCE sont néanmoins de qualité. Selon la direction, d'autres pistes de programmation devront être trouvées, d'autant plus que l'ensemble des services travaillent sur les mêmes fiches DM.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, la baisse de la production de fiches d'origine PCE est une conséquence directe des réorganisations de service, notamment du NRP, et de la baisse des effectifs qui y est associée.

– Audit sur les affaires conformes

Parmi les 252 affaires conformes validées en 2023, 4 ont été requalifiées en examen sommaire en l'absence totale de traçabilité de la moindre investigation. La direction estime que 10 affaires auraient pu être requalifiées de la même manière.

– Au sujet du contrôle des CIR

Le contingentement d'expertise de la DRARI à 10 dossiers par an nécessite une sélection en amont des dossiers et pose question sur l'opportunité des contrôles restant à mener au-delà du quota. La direction précise qu'il s'agit d'une problématique que l'on retrouve dans les Hauts de France, ce contingent est famélique et la sélection des plus gros dossiers à transmettre à la DRARI serait effectivement réalisée en direction. Pour les autres dossiers, le vérificateur peut toutefois agir sur certains dossiers CIR, notamment par un contrôle formel des dossiers.

Pour **Solidaires Finances Publiques** abandonner les vérificateurs à un examen formel des CIR n'est pas satisfaisant. Si nous n'avons pas les moyens de nos ambitions il faut savoir l'admettre!

Par ailleurs, en ce qui concerne les CII, si les dossiers ne sont pas contingentés, les délais d'expertise ne sont pas connus. La réponse d'attente faite aux vérificateurs n'est pas satisfaisante et nuit gravement à l'étalement des procédures ainsi qu'à une démotivation sur l'engagement des contrôles de ce type. La direction demande de remonter l'information le cas échéant.

Orientations 2024 de la DIRCOFI NORD

Vos élus **Solidaires Finances Publiques** ont demandé des précisions sur certains points présentés dans la note d'orientation transmise et la direction a apporté les réponses suivantes :

– Alimentation en 3909 des brigades

La direction estime qu'à ce jour l'ensemble des brigades sont dotées de fiches en nombre suffisant afin de faire face aux travaux annuels (fiches 3909 ou autres fiches DM à auto programmer).

Elle rappelle par ailleurs que le comité de pilotage de la programmation joue pleinement son rôle de rééquilibrage en attribuant des fiches aux brigades qui sont les moins dotées. Les fiches en stock dans chaque brigade peuvent être réattribuées à une autre brigade à défaut d'engagement.

– Cœur de portefeuille

Solidaires Finances Publiques a demandé à la direction en quoi consistait « les fiches DM à auto-programmer » évoquées ci-avant. La direction a alors rappelé qu'elle mettait à disposition des « brigades » une liste issue du data-mining dénommée « cœur de portefeuille » regroupant des sociétés utilement vérifiables avec 272 risques identifiés. Interrogée sur qui devait exploiter les dites listes, elle nous a précisé que « les pratiques au sein des brigades étaient diverses » et a reconnu que certains chefs de service pouvaient solliciter les vérificateurs et contrôleurs afin de réaliser de la programmation à partir de ces dernières.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, si l'auto-programmation de manière induite fait partie des missions du vérificateur, l'exploitation de listes DM afin de monter des 3909 consiste en des travaux de programmation, qui dépendent des PCE, des pôles de contrôleurs, de la BEP et du PIP. Nous savons que du fait de la suppression continue de postes à la DGFIP, ces services en charge de la programmation ont été durement touchés et peuvent difficilement remplir la totalité de leurs missions.

Solidaires Finances Publiques dénonce le transfert, désormais acté, d'une partie de la programmation des brigades sur les vérificateurs, à qui il est déjà demandé de diligenter 13 affaires de contrôle fiscal, tout en assurant un CSP d'appropriation approfondi, en veillant au futur bon recouvrement des créances, en augmentant le périmètre de contrôle, en promouvant les procédures de régularisation, en proposant parfois un accompagnement des contribuables vérifiés, en faisant remonter des informations via des FIR, en devenant des spécialistes du contrôle international ou de l'examen des CIR, sans oublier une maîtrise de L47AII ...etc.

Depuis de nombreuses années, la DGFIP sait qu'elle peut compter sur le professionnalisme et le sens du service public de ses agents. Mais, le fait est que les services sont exsangues!

De plus, les annonces gouvernementales d'une revalorisation salariale au rabais et même de l'introduction de la rémunération au mérite ne vont pas arranger la situation de sentiment d'être laissés pour compte des agents, en proie à un haut niveau de stress face à la NRP et une charge de travail croissante.

Un vérificateur, c'est fait pour vérifier et non pour programmer!

– Étalement mensuel de l'auto-programmation d'origine IA

La direction a précisé que cet étalement consistait à lancer une 3909 issue de la programmation DM pour chaque fiche lancée émanant de la programmation «traditionnelle» (dont l'induite). Le but affiché est de contrôler l'indicateur CF51 qui mesure la part des 3909 issues du Data-mining et qui doit atteindre 50% à la fin de l'année. Cependant, la direction nous précise que cet indicateur est mesuré essentiellement au niveau de la BEP.

– Finalité du contrôle

Vos élus ont interpellé la direction au sujet de l'accent mis sur la répression des fraudes les plus caractérisées et la nécessité de mettre fin aux contrôles de manière apaisée, ce qui peut paraître incompatible. Ainsi, dans certains dossiers, la procédure de régularisation a pu être appliquée avec en parallèle l'application des manquements délibérés. Selon la direction, il s'agit là des limites de l'exercice. Néanmoins, selon elle, une entreprise peut tout à fait être de bonne foi sur un impôt et du fait de la récurrence d'un manquement de faible enjeu, se voir appliquer des manquements délibérés sans que sa bonne foi ne soit réellement remise en cause (!)

– Procédures de traitements informatiques

Enfin, compte tenu de la baisse des effectifs composant le réseau SSCI, **Solidaires Finances Publiques** a souhaité savoir si les vérificateurs seront amenés à réaliser eux-mêmes les procédures de traitements informatiques prévues à l'article L.47 A-II du CGI. La direction a affirmé qu'aucune demande en ce sens n'avait été faite auprès des chefs de brigades.

Selon la direction, seuls les vérificateurs ayant une réelle appétence en matière informatique pourront éventuellement être formés afin de réaliser de telles opérations. La direction tente cependant de recruter de nouveaux «Idéalistes», pour couvrir les besoins sur l'ensemble du territoire de la DIRCOFI Nord.

Prévisions budgétaires 2024

Au sujet du budget de l'année 2024, la direction précise qu'elle a pu obtenir une rallonge budgétaire compte tenu des dépenses supplémentaires exceptionnelles de cette année

(déménagement des brigades de la Madeleine), de l'augmentation de certaines charges (énergie surtout) et de la mise en place de nouvelles orientations, comme celle de la transition environnementale évoquée infra.

Néanmoins, une baisse de certaines dépenses du budget ont d'ores et déjà été programmées, dont notamment le poste relatif aux frais de déplacements. Afin de compenser la maîtrise des coûts liés aux frais de déplacements, la direction compte sur l'usage intensif des 25 véhicules électriques alloués à la Dircofi Nord, lesquels seront prochainement déployés dans les brigades. Le règlement sur l'utilisation de ces véhicules est en cours de rédaction et devrait être remis préalablement aux agents avant leur utilisation.

Ainsi, la direction souhaite que la flotte électrique puisse être utilisée avec un minimum de 9000 kilomètres par véhicule. Afin d'éviter une éventuelle sous-utilisation, ils pourront être mutualisés avec les autres directions, selon un planning à respecter. La direction a indiqué vouloir introduire de la souplesse dans l'utilisation, avec la possibilité de ramener le véhicule au domicile de l'agent, sous réserve de le ramener dès le lendemain en s'assurant qu'il soit rechargé à un certain niveau.

Solidaires Finances Publiques se satisfait du déploiement de ces 25 nouveaux véhicules, qui vont élargir l'offre de transport proposée aux agents avec un impact environnemental moindre. Toutefois, une attention toute particulière sera portée afin que l'incitation à les utiliser ne se transforme pas en une certaine forme d'obligation d'utilisation ou de contraintes supplémentaires rendant leur usage impossible. De même, nous veillerons à ce que les remboursements de frais liés à l'utilisation des véhicules personnels des agents ne soient pas remis en cause pour des motifs liés auxdits véhicules.

Par ailleurs, une réflexion est menée par le bureau SPIB visant à réduire les frais d'affranchissement, notamment via l'envoi de pièces de procédures de manière dématérialisée.

Plan de transition environnementale de la Dircofi Nord

Ce plan de transition a pour but de décliner localement les 6 axes majeurs du contrat d'objectifs et de moyens national en menant certaines actions prioritaires. En ce sens, la direction souhaite créer une communauté « d'ambassadeurs sobriété », destinée à promouvoir l'éco-responsabilité au travail. Une campagne de recrutement a été lancée auprès des agents depuis le 29 mars.

À noter par exemple que dans l'axe mobilité, il est prévu de développer les formations locales en présentiel ou en distanciel, avec l'objectif de diminuer les frais de déplacements. Ainsi, par exemple, seuls les formateurs seront amenés à se déplacer.

Solidaires Finances Publiques pense que cela semble du bon sens, il va de soi que déplacer un formateur est plus écologique que de déplacer un groupe entier de stagiaires. D'une manière générale, notre OS encourage vivement la mobilité douce: transports en commun, marche pédestre, vélos, etc. Toutefois, l'utilisation de ces moyens de transport alternatifs à la voiture doit être en adéquation avec la réalité du terrain et ne peuvent devenir la norme imposée unilatéralement par la direction.

Solidaires Finances Publiques estime que l'adhésion des agents à ces nouveaux moyens de locomotion doit se faire en douceur via des mesures incitatives et non punitives; c'est ce qu'on appelle la **transition** écologique.

Questions diverses

– Concernant les visites de service des brigades du Havre et de Soissons, **Solidaires Finances Publiques** a souhaité que la programmation de ces visites soit réalisée dans la concertation intersyndicale et via la mise en place d'un planning.

– Au sujet des interrogations sur le relogement futur des services de la Dircofi Nord, mentionné dans le journal publié par la DRFIP 59 (Mag DRFIP 59 n°34), la directrice a tenu à préciser que cette opération ne serait menée qu'au terme du bail signé en février 2024. Le relogement ne pourra d'ailleurs se faire qu'à l'horizon 2030, du fait des travaux de réhabilitation de grande ampleur.

– Concernant les mouvements au sein de la Dircofi Nord, nous avons souhaité savoir si toutes les vacances d'emplois pourraient être comblées au titre de cette année.

La direction nous a indiqué les vacances de cadres A connues à ce jour, à savoir : 5 dans le Calvados, 2 dans l'Eure, 1 dans la Manche, 4 dans l'Orne, 1 dans la Seine Maritime et 1 dans la Somme. La direction espère toutefois pouvoir recruter des jeunes agents à l'issue de leur formation à l'Enfip afin de combler ces vacances d'emplois.

S'agissant des postes de cadres A+, la direction nous a indiqué sa satisfaction, dans la mesure où tous les postes de chefs de brigades seront pourvus.